

Comité de quartier Pelletier

Mr Pascal Smet

**Ministre du Gouvernement de la RBC chargé
de la Mobilité et des Transports Publics**

Bruxelles le 19 septembre 2017

Objet : Etude de faisabilité par Bruxelles Mobilité des tracés alternatifs pour la pose de la ligne haute tension Elia sur Schaerbeek et Woluwé-St Lambert

Monsieur Le Ministre,

En tant que comité de quartier de la rue Pelletier à Schaerbeek ("comité Pelletier"), nous nous sommes mobilisés depuis septembre 2015 contre la pose d'une ligne très haute tension de 150.000V empruntant certaines rues étroites de Schaerbeek et de Woluwe qui pose un sérieux problème de santé publique. Nous avons également demandé une révision partielle du tracé sur les tronçons les plus problématiques afin de privilégier le passage par les boulevards et les larges avenues. Ceci permet de respecter une distance minimale de pose par rapport aux façades qui seule garantit l'innocuité par rapport à la santé. Suite à une large concertation depuis 2 ans avec toutes les parties concernées (Commune, Mme la Ministre Frémault, Bruxelles Environnement, Elia), il a été acté que les aspects de santé devaient dorénavant prédominer sur ceux de mobilité.

Lors de la réunion de concertation du 1/09/2017 avec toutes les instances concernées (commune de Schaerbeek, votre Chef de Cabinet et celui de Mme Frémault, Bruxelles Mobilité et Bruxelles Environnement, Elia) -environ 30 personnes présentes-, Bruxelles Mobilité a présenté les résultats d'une étude qu'elle a conduite cet été sur la faisabilité technique des tracés alternatifs, conjointement avec Bruxelles-Environnement qui a étudié l'impact en termes de champ magnétique (aspects santé).

L'itinéraire alternatif principal prolonge le tracé actuel le long du boulevard Reyers puis emprunte l'avenue de Roodebeek. Selon les informations que nous avons eues, il constituerait le meilleur tracé alternatif et ne poserait pas de problème majeur de faisabilité selon nos informations.

Nous nous étonnons donc d'apprendre que Bruxelles Mobilité a quasiment écarté ce tracé en:

- présentant sur écran des coupes et profils montrant que la hauteur disponible au-dessus du tunnel Roodebeek serait seulement de 65 cm sans expliquer la méthode mise en œuvre, sans que d'autres intervenants aient pu confirmer ou invalider cette donnée essentielle et sans remettre de document sur cette étude aux parties présentes, ni même de compte-rendu de réunion.

- ne prenant pas en compte l'intervention d'Elia qui a défendu le principe de ce tracé alternatif et expliqué qu'une hauteur de 65 cm serait compatible avec une pose des câbles en nappe avec un moyen de protection des câbles.

Des compléments d'étude ont finalement été proposés par Bruxelles Mobilité (sondages au niveau de la chaussée) et, au vu du caractère éminemment sensible de cette étude, il serait hautement souhaitable que d'autres parties compétentes puissent être associées à ces mesures au nom des principes de transparence et de bonne gestion.

Il importe également que ces études et les autorisations de travaux ultérieurs soient menées de façon diligente par vos services afin qu'Elia soit en mesure de terminer l'ensemble des travaux de pose dans un délai maximal d'un an et demi avant le début d'un important chantier de la STIB.

S'agissant d'importants enjeux (santé, mobilité, acceptation par les riverains concernés etc) et d'un programme d'investissement très important de la part des pouvoirs publics (budget de 350 Millions d'euros pour un renouvellement complet des lignes H.T. en Région Bruxelloise), il est très important que Bruxelles Mobilité applique pleinement le principe de transparence notamment dans la conduite de ces études de faisabilité technique et en garantissant leur accès à toutes les parties prenantes sur ce dossier.

Une prochaine réunion de coordination entre les parties compétentes est prévue le 6 octobre. Nous sollicitons donc un accès dans les plus brefs délais pour les représentants du comité Pelletier aux études de faisabilité technique menées par Bruxelles Mobilité sur les différents tracés étudiés, ainsi qu'une entrevue avec les services techniques compétents dont vous avez la tutelle afin d'échanger sur le plan technique avec leurs auteurs.

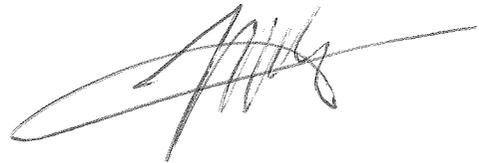
Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer l'expression de nos sincères salutations,

Pour le comité Pelletier,

Michel Lefébure



J.F. Roche



Cc: Mme la Ministre Frémault
Mr Nicolas, Chef de Cabinet de Mme Frémault
Mr Lowette, Chef de Cabinet de Mr Smet
Mr Clerfayt, Bourgmestre de la Commune de Schaerbeek
Mr Weber, Chef de Cabinet de Mr Clerfayt
Mr Cornelis, Permits Officer d'Elia

Michel Lefébure: lefebougeois9@gmail.com ; GSM: 0484.11.43.02.

J.F. Roche: jef2015.roche@gmail.com ; GSM: 0495.92.12.32.